LES PAYSAGES DE VILLAGE ET DE VILLE

I – Les types de villages en France

Le village est un lieu de vie qui compte moins de 2000 habitants agglomérés ; la France compte environ 32 000 villages de taille très variée, parfois très petits (jusqu'à un habitant !), qui rassemblent moins de 20 % de la population française.

1 – Le village dans l'évolution du paysage rural

60% du territoire français sont dévolus à l'agriculture - zones *dynamiques* (grande culture céréalière du bassin parisien, régions viticoles de grande qualité par exemple) et espaces en *déprise* (par exemple, polyculture de petites parcelles dans le piémont pyrénéen...), ce qui se traduit dans les paysages par des friches, l'abandon (ancien) des cultures en terrasses cévenoles en étant une bonne illustration.
On distingue traditionnellement les paysages de champs ouverts (openfield), avec un habitat groupé en villages, et des paysages de bocage (parcelles encloses séparées par des haies, pour l'élevage surtout) où l'habitat est dispersé dans des fermes éparses. Le paysage méditerranéen est très contrasté, entre vestiges de terrasses et cultures intensives des plaines (vallée du Rhône provençale, par exemple. De ce fait, les villages ruraux traditionnels se sont profondément transformés. Partout, les agriculteurs et les éleveurs, représentent une minorité, vieillissante, de la population de ces villages. De différentes formes, ces villages sont sur le déclin dans les campagnes profondes, avec de moins en moins de services locaux, parfois réanimés par des néoruraux, travaillant dans les bourgades ou les villes proches, ou par des touristes, français et étrangers, trouvant là leur résidence secondaire (Poitou-Charentes, Ardèche...). Dans les périphéries urbaines, ces villages accueillent une population plus jeune - habitant souvent des lotissements -, et les activités urbaines : zones commerciales et de services, échangeurs.
Il est nécessaire de bien distinguer les paysages agricoles des paysages ruraux, extrêmement dynamiques dans la frange périurbaine, accueillant populations, activités, infrastructures de transport, zones industrielles et de services, notamment commerciales). Aujourd'hui, les agriculteurs sont partout minoritaires dans les campagnes.

La typologie des villages reflète généralement leur histoire et leur situation géographique. On en distingue trois grandes catégories.

2 – Les villages-rues

Les villages-rues, avec les habitations qui se répartissent de part et d'autre d'une rue principale et longtemps unique (Lorraine mais aussi un peu partout en France) ; ce sont des villages qui sont

généralement apparus au moment des défrichements des XIIe-XIIIe siècles, les seigneurs ayant fait appel aux paysans – vilains ou serfs – pour fonder des villages de défrichement en leur offrant de bonnes conditions d'installation, souvent par l'octroi d'une charte leur accordant un certain nombre de liberté en échange de la terre et le paiement de quelques redevances.

3 – Les villages à noyau central

Les villages à noyau central (ou à lieu central ou nucléaire), organisé autour de l'église, d'une place, d'un ancien château, d'un carrefour... qui peuvent présenter plusieurs formes :

- village en étoile (plusieurs rues partant d'un point central) ;
- village rond (ou circulaire), souvent en plaine ou sur des plateaux, autrefois ceint de fortifications que certains conservent encore ;
- village perché que l'on trouve dans les régions au relief accidenté (Provence, zones montagneuses...) et qui correspondent à des sites défensifs ;
- villages groupés des régions d'openfields, constitués de fermes qui exploitent les terres
- environnantes (plaines et plateaux céréaliers du Bassin parisien, en Beauce, par exemple).

Ces villages qui sont pour la plupart d'entre eux nés au Moyen Âge, voire à l'époque gallo-romaine, sont généralement composés d'un bourg qui rassemble autour de l'église, de sa place du marché, parfois de l'ancienne demeure seigneuriale, une grande partie de la population ainsi que les principaux équipements publics (mairie, poste, école, salle des fêtes...), quelques commerces et artisans, parfois quelques entreprises. Ils sont aussi souvent constitués de quelques hameaux, qui sont des lieux d'habitation mais qui n'offrent pas de services ; d'anciennes fermes sont rénovées pour servir de résidence secondaire ou de résidence de vacances.
Les villages éloignés des centres urbains, notamment ceux situés à la périphérie des départements, sont en difficulté : activités rurales en recul, tissu industriel en grande difficulté, fort vieillissement de la population ; les activités principales sont liées au tertiaire. Par contre, les villages groupés des régions d'openfields des grandes régions agricoles (Bassin parisien), entièrement voués à l'activité agricole (grandes exploitations, cultures céréalières...), ne sont pas en difficulté, même si leurs activités sont souvent par ailleurs limitées.
Ces villages sont parfois revivifiés par le développement du tourisme rural qui bénéficie de l'image nostalgique que renvoie la campagne à un monde fortement urbanisé : tourisme culturel dans les villages pittoresques situées dans des régions attrayantes (sites, monuments, rues anciennes, fortifications...), tourisme littoral, tourisme d'hiver et d'été dans les villages de montagne... Ce tourisme est souvent lié au « tourisme vert » avec le développement du réseau des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes. Mais c'est souvent une activité saisonnière qui anime le village pendant quelques mois sans pour autant renforcer ses infrastructures et accroître le nombre d'habitants permanents.

4 – Les villages des zones périurbaines

Le troisième type de villages est celui des zones périurbaines qui, à l'inverse des précédents, connaissent une forte croissance. Situés à proximité d'une unité urbaine, leur population est souvent composée de citadins accédant à la propriété ils offrent un paysage caractéristique : à côté du village ancien se développe des lotissements de pavillons, parfois de petits collectifs ; cela n'évite pas le « mitage », c'est-à-dire l'éparpillement des constructions de manière aléatoire au gré des ventes de terrains. Si la fonction résidentielle prédomine, les villages des couronnes périurbaines voient leurs activités se développer car ils attirent des activités industrielles, commerciales, de logistique ou de loisirs. Cette exurbanisation des activités de l'ancien espace urbain vers la zone périurbaine

s'explique par le coût moindre des terrains, la présence d'espaces disponibles et une plus grande accessibilité. Les activités s'établissent près des axes routiers et des échangeurs autoroutiers, des rocades, des aéoports, des plates-formes multimodales... Ces nouvelles zones d'activités se sont multipliées depuis une vingtaine d'années :

- activités commerciales ;
- activités de loisirs : parcs de loisirs ; multiplication des grands complexes cinématographiques ; salles de spectacle ; stades. Ces activités concurrencent celles des centres-villes (commerce et loisirs notamment) ;
- plates-formes logistiques, aéroports, nouvelles zones industrielles (technopôles notamment, qui rassemblent unités de production, écoles et universités, laboratoires...), bien desservis et situés dans un cadre agréable. Les industries agro-agroalimentaires (premier secteur industriel français) se sont ainsi pour la moitié d'entre elles implantées dans les villages des zones périurbaines. Parfois, les fonctions du tertiaire supérieur, caractéristiques auparavant des centres-villes, se multiplient en périphérie, souvent dans les technopôles (sièges de société, services de direction et de conception, bureaux, services aux entreprises).

Le développement de ces villages en zone périurbaine ne va pas sans soulever de multiples problèmes :

- conflits entre habitants anciens et nouveaux arrivants, parfois entre agriculteurs et nouveaux arrivants (incommodés par les bruits ou les odeurs liés au travail rural...) ;
- apparition parfois de villages-dortoirs ;
- polycentralité des aires urbaines ce qui accroît l'importance des migrations pendulaires (les habitants sont des « navetteurs » entre leur domicile et leur lieu de travail), des transports longs, coûteux et polluants et une certaine standardisation de leurs paysages.

Ainsi, si la campagne est actuellement redevenue attractive du fait de la logique résidentielle (maison individuelle), de la logique récréative (résidences secondaires et afflux des retraités) et d'une image de marque devenue positive contrairement à celle de la ville, le développement des villages bénéficie principalement à ceux situés à proximité des aires urbaines.

II - Les dynamiques récentes des espaces et des paysages urbains en France

80 % des Français résident aujourd'hui dans une aire urbaine, ensemble constituée d'un pôle urbain, de communes rurales et d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population active travaille dans l'espace considéré.

1 - L'évolution des grandes composantes des espaces urbains

Les espaces urbains sont généralement constitués de trois parties au dynamisme inégal, la ville centre (dont les centres villes regagnent des habitants), la banlieue (croissance ralentie) et la couronne périurbaine (forte croissance) :

- **les centres**, avec leurs monuments, leurs commerces et leur habitat ancien, donnent l'identité à chaque ville ; beaucoup de centres, après avoir connu un déclin - les centres s'étant dégradés nombre d'habitants les ont quitté pour la banlieue et, surtout; pour la zone périurbaine : c'est la rurbanisation , voient leur population de nouveau augmenter par suite d'opérations de réhabilitations (création de rues piétonnes, réhabilitation des quartiers anciens parfois devenus insalubres) et de rénovations (reconversion d'anciennes friches commerciales ou industrielles) ; ces centres attirent une population aisée (ceux que l'on appelle parfois les « bobos ») ;

- **les banlieues** traduisent aujourd'hui souvent la crise urbaine qui frappe les zones de grands ensembles construits dans les années 1960 (alors que certaines banlieues aisées ne connaissent bien sûr pas la crise urbaine) ; elles deviennent des zones d'exclusion sociale, économique et culturelle. La croissance des banlieues s'est nettement ralentie ; depuis la fin des années 1980, les collectivités territoriales (communes principalement) et les gouvernements successifs ont essayé de mettre en place des plans de ville et des plans « banlieues » (destruction des immeubles collectifs les plus dégradés, création de zones dites « franches », avec un taxation réduite, afin de favoriser l'activité économique et la création d'emplois) sans résultats réellement probants.
Certaines banlieues restent cependant relativement dynamiques dans les villes de l'Ouest de la France, traduction du développement économique et démographique de l'ensemble de l'aire urbaine (Rennes, Toulouse, Poitiers, Orléans...) ; ces banlieues ne sont toutefois pas à l'écart des problèmes de quartiers défavorisés et difficiles ;

- **les couronnes périurbaines** sont dynamisées par la proximité et la croissance des ville ; elles s'allongent sur les axes de circulation et connaissent une forte croissance de population ; à côté des villages anciens se développent des lotissements pavillonnaires, parfois avec un phénomène de mitage (constructions éparpillées de manière aléatoire selon les ventes des terrains) ; elles attirent des activités de loisirs , commerciales, logistiques et industrielles. La dynamique des zones périurbaines s'explique par l'accessibilité de l'espace qui attire les activités (alors que les centres-villes sont à l'inverse pénalisés), par le cadre de vie (devenu un élément important d'attraction ou de répulsion) et, surtout, par le coût moindre du terrain.

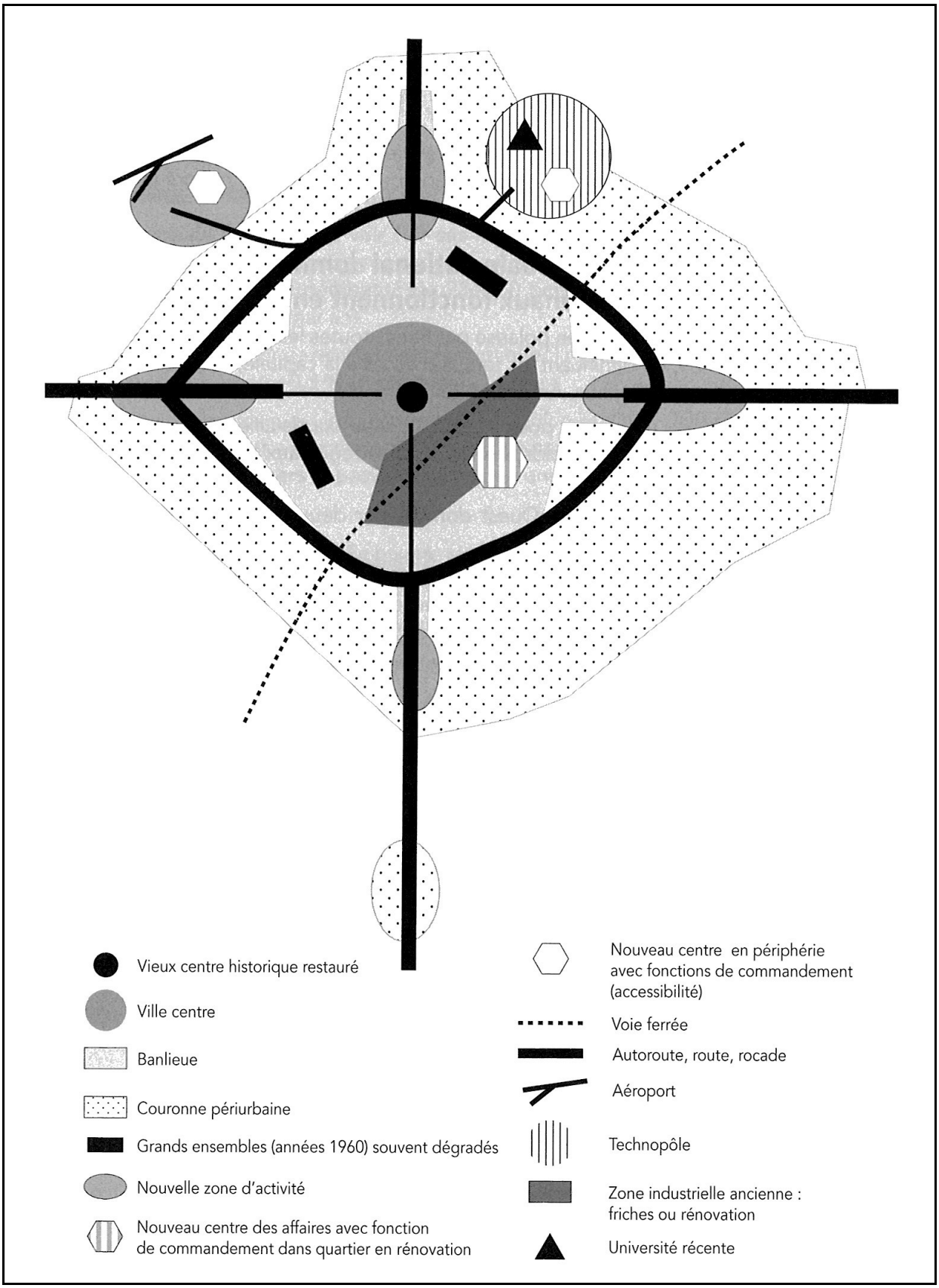

Les espaces d'une aire urbaine
(B. Braun & F. Collignon, *La France en fiches*, 6e édition, Bréal, Paris, 2008, p. 81)

2 - Les grandes tendances des transformations des espaces urbains

Trois phénomènes principaux caractérisent ainsi actuellement le développement des espaces et des paysages urbains :

- **l'étalement**, principalement par l'accroissement es espaces périurbains qui attirent zones pavillonnaires et activités ;

- **l'exurbanisation des activités**, c'est-à-dire le transfert des activités vers la périphérie des villes (banlieues et surtout couronnes périurbaines) ; elle résulte du coût moindre des terrains, de la présence d'espaces disponibles et d'une plus grande accessibilité (moyens de communication) ; les activités économiques s'installent à proximité des axes et des échangeurs routiers, des plates-formes multimodales :

- activités commerciales (centres commerciaux) et de loisirs (complexes cinématographiques, centres sportifs, salles de spectacles...) qui concurrencent ceux des centres villes ;
- plates formes logistiques (bases pour les entreprises de transport, zones hôtelières...) et nouvelles zones industrielles (par exemple, forte présence des industries agroalimentaires dans les communes rurales à proximité des aires urbaines) ;
- technôpoles (parcs technologiques) bien desservis et situés dans un cadre agréable ; parfois, installation des fonctions du tertiaire supérieur dans les périphéries (sièges sociaux de société, services de direction, services aux entreprises ; par exemple, dans la périphérie d'Orléans).

- **la polycentralité**, du fait de l'apparition de centres d'activités et d'intérêt multiples sur différents lieux de l'aire urbaine (lieux de travail, centres commerciaux, centres culturels, centres sportifs...), ce qui a pour conséquence la multiplication des déplacements des habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine selon l'activité concernée (travail, loisirs...).

Ainsi, la dissociation spatiale entre les activités urbaines est de plus en plus marquée et l'aire urbaine devient de plus en plus un espace polycentrique.

III – Des paysages urbains originaux : les villes nouvelles

Créées ex-nihilo sous l'impulsion de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) dans les années 1960 et offrant un paysage original, les villes nouvelles ont pour but d'équilibrer la croissance des grandes villes, en particulier de l'agglomération parisienne. dans le cadre d'une politique volontariste d'aménagement du territoire.

1 - Neuf villes nouvelles ont été construites

- Cinq autour de Paris (loi Boscher, 1965) sur deux axes parallèles à la Seine ; Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry, Melun-Sénart ;

- quatre en province : L'Isle-d'Abeau (près de Lyon), Rives-de-l'Etang-de-Berre (près de Marseille), Le Vaudreuil (près de Rouen), Villeneuve-d'Ascq (près de Lille) ;

- elles devaient absorber une partie de la croissance prévue des régions urbaines, chaque ville devant devenir le centre d'un bassin de vie afin de réduire les déplacements la métropole proche et la banlieue par la création de pôles d'emploi, de centres administratifs, d'équipements collectifs et par l'établissement de bonnes liaisons avec le reste de la région (autoroutes, transports en commun comme le RER pour Paris) ;

- ces villes devaient aussi constituer des sortes de villes idéales, avec un urbanisme moderne et un environnement agréable : refus des grands ensembles et de la prolifération pavillonnaire anarchique, architecture moderne inspirée des idées de l'architecte Ricardo Bofill ("cité-jardin") ; chaque ville se dote d'une identité architecturale et paysagère (nouvelle cathédrale à Evry, utilisation de l'énergie solaire, voitures électriques, maisons de terre...) avec parfois création d'un véritable centre-ville ; elles sont dotées de réseaux de transports très complets (RER, métro, bus, TGV, autoroutes...).

2 - Un bilan très contrasté

- Les villes nouvelles d'Ile-de-France ont absorbé plus de la moitié de la croissance démographique régionale depuis leur création et sont devenues des pôles d'activité importants avec des administrations publiques (préfecture et conseil général à Evry), des universités, des entreprises tertiaires et industrielles, des sièges sociaux et des bases de loisirs attractives (cf. Eurodisney à Marne-la-Vallée) ; mais l'adéquation entre les emplois offerts et les actifs résidents n'est pas totale et le nombre de déplacements entre ces villes nouvelles et le reste de la région parisienne s'accroît ; l'architecture a mal vieillie... et le mitage pavillonnaire s'accentue ; Sénart reste faiblement peuplée ;

- trois villes nouvelles de province sont des échecs : L'Isle-d'Abeau est devenue une cité-dortoir, Rives-de-l'Etang-de-Berre n'est pas devenue un centre urbain et Le Vaudreuil, après son absorption par Val-de-Reuil, a perdu son statut de ville nouvelle et est devenue un quartier difficile ; trop éloignées du centre urbain, elles n'ont pu s'intégrer dans le tissu urbain et économique local et n'ont pas connu la progression envisagée (nombre d'emplois créés insuffisant) ;

- Villeneuve-d'Ascq a bénéficié de la proximité de la mégalopole européenne et s'est bien développée près de Lille, devenant l'un des pôles technologiques de la communauté urbaine de Lille-Métropole.

Ainsi, si, en Ile-de-France, les villes nouvelles sont parvenues à renforcer la grande couronne, elles n'ont pas réussi en général à favoriser la création d'emplois dans les zones éloignées des grands pôles urbains, en province notamment. C'est un projet non abouti de maîtrise de la croissance des agglomérations et d’organisation des périphéries, notamment parisienne.